

Sujet : [INTERNET] PROJET Carrière TERREAL à Cahaignes : dépôt en ligne de nos observations remises le 20 janvier 2024

De :

Date : 22/01/2024 07:26

Pour : "pref-projet-terreal@eure.gouv.fr" <pref-projet-terreal@eure.gouv.fr>

bonjour,

Suite à notre RDV à Ecos du 20 janvier dernier, nous déposons en ligne les remarques de nos "CONTRE LA CARRIERE" remises en mains propres à Monsieur le Commissaire Enquêteur.

Cdt,

Habitants de Cahaignes :
BEAUTIER ZMIEFF Christel
CAILLAUT Eric
DUPRE Eliane
LAFFAIRE Patrick
TARNAUD LAFFAIRE Nathalie
ZMIEFF Christian

— Pièces jointes : _____

Carrière CAHAIGNES.pdf

38,5 Ko

BEAUTIER Christel
CAILLAUT Eric
DUPRE Eliane
TARNAUD Nathalie
LAFFAIRE Patrick
ZMIEFF Christel

Monsieur le Préfet de l'Eure
Monsieur le Commissaire-Enquêteur

Chacun et chacune des personnes citées ont remis en mains propres un exemplaire signé individuellement à Monsieur le Commissaire Enquêteur le samedi 20 janvier 2024 (Ecos)

Le 20 janvier 2024

Réf. Projet de carrière d'argile TERREAL sur notre commune de Cahaignes/Vexin-sur-Epte
Objet : Enquête publique ouverte : nos observations sur projet alternatif de juin 2023 présenté par TERREAL

Messieurs,

Cahaignois depuis 30 ans et plus, nous apportons notre soutien au collectif engagé contre le projet de l'Entreprise TERREAL, d'exploiter, au plus près de nos habitations, une carrière d'argile.

Pour appuyer notre opposition à ce projet et faire front avec le collectif, nous vous faisons part ci-après des différentes observations que nous inspire la lecture du rapport alternatif présenté par TERREAL.

Elles sont remises à Monsieur le Commissaire-Enquêteur le 20 janvier 2024, dans le cadre de l'Enquête Publique ouverte complémentaire.

Voici notre première impression « générale » sur ce projet :

Malgré toutes les mesures envisagées SUR PAPIER par TERREAL, nous persistons à penser que ce projet d'exploitation à TROP grande proximité de nos maisons aura un impact négatif sur la bonne santé des habitants ; c'est un paradoxe alors que la planète se mobilise pour sa préservation.

Bref, le vrai débat, c'est le pot de terre contre le pot de fer et le profit de TERREAL au détriment des Cahaignois et Cahaignoises, qui eux, n'en tirent absolument aucun bénéfice !!

<p align="center">A LA LECTURE DU RAPPORT </p>	<p align="center">...VOICI NOS OBSERVATIONS :</p>
<p><u>RESPECT DES ENGAGEMENTS PREALABLES DE TERREAL :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect de la réduction des nuisances sonores - Respect du trajet défini à emprunter par les camions de transport appartenant à TERREAL et à ses SOUS-TRAITANTS - Respect du nombre d'allers/venues quotidien des camions 	<p>Moyens de signalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du tracé défini AVANT le début des travaux ? - de l'interdiction d'emprunter d'autres routes traversant le village ? <p>Quels recours légaux/administratifs pour les habitants de Cahaignes si ces engagements ne sont pas respectés par TERREAL ?</p>
<p><u>LA POLLUTION :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Carburants 	<p>La pollution due à la circulation et au stationnement "moteurs tournants" des camions générant forcément une pollution en CO2 sur la commune n'est pas, sauf erreur de notre part, évoquée. A l'ère où tous les véhicules sont classifiés pour interdire aux plus polluants d'envahir les centres-villes des grandes agglomérations pour le bien des résidents, qu'en est-il des habitants de Cahaignes ?</p> <p>La question a été posée à Monsieur le Député de l'Eure qui est venu sur place ; aucune réponse n'a été apportée.</p>

<p><u>L'APPROVISIONNEMENT ET LE STOCKAGE DES HYDROCARBURES :</u> pour alimenter les engins fixes d'extraction</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mode d'approvisionnement - Procédure de manipulation - Mode de stockage 	<p>Comment TERREAL traite-t-elle sa gestion des hydrocarbures ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - prévention pour risque d'incendie / explosion ? - prévention pour risque de pollution de l'environnement (nappes phréatiques) ? - prévention pour risque de toxicité (inhalation/ingestion...) ? - mode de stockage ? <p>Les habitations étant proches de la carrière, il est souhaitable de s'assurer que toutes les mesures de prévention soient prises. Qui va contrôler qu'elles le seront bien ??</p>
<p><u>LES DEGATS EXPORTEES AUX HABITATIONS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Impact sur les maisons (ex fissures, affaissement des sols, inondation des jardins dans le bas du village..) 	<p>Quelle assurance prendrait en charge ces éventuels dommages ? Quelles sont les garanties de l'assureur de TERREAL ? Qui va contrôler la validité des attestations d'assurances tout au long des années d'exploitation de l'argile ?</p>
<p><u>SECURITE DU PERIMETRE D'EXPLOITATION ET DE STOCKAGE :</u></p>	<p>L'Entreprise TERREAL a-t-elle prévu de sécuriser son périmètre de façon à éviter à tous les tiers de s'approcher de la carrière ?</p>

<p><u>LES REMBLAIS :</u></p>	<p>Qui garantit la nature des remblais ? Qui va les contrôler ? Comment nous assurer que ces remblais ne seront pas toxiques/nocifs (ex. amiante) pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les cahaignois et animaux de compagnie ? - l'environnement (faune/flore) ? - les sous-sols ?
<p><u>LES POUSSIÈRES :</u></p> <p>Nuisance traitée par TERREAL dans son projet</p>	<p>Mais a-t-on bien évalué la projection des particules de poussières lors des périodes de canicule ou de vents forts que la région connaît de plus en plus fréquemment.</p>
<p><u>ET VOUS, QUE FERIEZ-VOUS A NOTRE PLACE ? :</u></p>	<p>Bien que le projet alternatif apporte quelques améliorations (merci aux premières observations de Monsieur le Commissaire-Enquêteur), nous demandons à tous les défenseurs de ce projet de considérer la situation et ses conséquences si une telle carrière venait à voir le jour dans le cœur de leur village ? Il y aura forcément des conséquences pour ses habitants, leur santé, notamment pour les proches habitations. La flore et la faune vont forcément en subir les conséquences.</p> <p>Nous ne sommes pas contre l'exploitation de la carrière, ni contre TERREAL, nous sommes pour la préservation de notre village, sa tranquillité, son qualificatif de campagnard, son air respirable.</p> <p>CETTE CARRIERE EST TROP PROCHE DE NOTRE VILLAGE !!!</p>

